



Association **SLA aide & soutien**

3, impasse des Rossignols

Domaine de Chantegrive

13820 Ensuès la Redonne

Ensuès la Redonne,

le 3 mars 2014

Président :

Christian COUDRE

Objet : Attribution de la PCH sans critère d'âge

Madame la Ministre Carlotti,

Je vous ai adressé un premier dossier le 17 juin 2013, puis un second plus complet le 21 août 2013. Par la suite, nous avons été mis en contact avec votre conseiller politique, Benoît Payan. Un premier rendez-vous, le 28 août 2013, n'a pu avoir lieu pour raison médicale, puis un second, le 8 novembre 2013, pour une négligence d'enregistrement de la date. Monsieur Payan nous a précisé, lors d'un entretien téléphonique du 8 novembre 2013, qu'il était préférable d'attendre que notre dossier soit étudié par les instances du ministère avant de prendre un nouveau rendez-vous.

Le 22 novembre 2013, nous appelons votre secrétariat qui nous confirme que notre dossier est bien en cours d'examen, puis ce même secrétariat, le 4 décembre 2013, qui nous répond que notre fiche informatique ne contient, pour seule trace notre, le rendez-vous du 28 août 2013.

Sur ce, le 7 décembre 2013, nous rédigeons un courrier au premier ministre Jean-Marc Ayrault, puis un second courrier le 21 janvier 2014, pour savoir s'il a bien pris connaissance de notre dossier. Dans sa réponse par courrier du 4 février 2014, le premier Ministre nous informe qu'il vous fait transmettre le dossier, ainsi qu'à Madame Delaunay, sachant que vous avez déjà pris connaissance de celui-ci.

Nous, le conseil d'administration de l'association SLA aide et soutien, vous demandons d'étudier avec la plus grande attention, notre dossier, afin d'apporter une réponse satisfaisante aux 94 000 signataires de notre pétition et aux quelques 3200 personnes atteintes de la maladie de Charcot, qui ont perdu leur autonomie et qui ne peuvent pas bénéficier des aides humaines et techniques de la Prestation de Compensation du Handicap sous prétexte de leur âge.

Faisant appel à votre haute bienveillance pour mener à bien les intentions du gouvernement (discours de Jean-Marc Ayrault du 29/11/2013) et apporter un peu de « mieux survivre » à ces personnes en détresse, je vous adresse mes plus respectueuses salutations.

Le Président : Christian COUDRE